

Formulaire de demande lié à un enjeu de l'impact du nettoisement sur les habitats fauniques

Sujet de la demande

Identifiant

Traitement de nettoisement

Enjeu faunique

Enjeu sylvicole

Contexte :

À l'origine, l'éclaircie précommerciale (EPC) était le traitement d'éducation des peuplements le plus utilisé en Gaspésie. Suite à plusieurs études qui ont démontré l'impact à court terme de ce traitement sur certaines espèces fauniques, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) définissait les objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier (OPMV) sur l'éclaircie précommerciale et dictait en 2006, les lignes directrices visant à encadrer sa pratique afin d'assurer le maintien de la biodiversité sur les territoires soumis à ce traitement. En complément, la Direction générale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (DGR 11) mettait en œuvre des mesures de mitigation fauniques régionales encadrant l'éclaircie précommerciale. Récemment, les traitements de nettoisement se sont ajoutés à la liste des traitements d'éducation réalisés régionalement. En 2011, par mesure de gestion prudente et en l'absence de documentation sur l'impact du nettoisement sur les populations fauniques, la DGR étendait les mesures de mitigation régionale de l'EPC au traitement de nettoisement.

Depuis l'éclaircie précommerciale est inscrite dans la liste des traitements sylvicoles liés exclusivement à des scénarios d'intensification de la production ligneuse identifiés régionalement dans le cadre du nouveau régime forestier. Par conséquent, son utilisation est restreinte à l'intérieur des aires d'intensification de production ligneuse (AIPL) identifiées par le ministère. Mais depuis l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui sévit depuis 2013 dans notre région, un arrêt de toute exécution d'EPC est en vigueur.

Dans ce contexte, le nettoisement a pris beaucoup d'ampleur sur notre territoire. Bien que théoriquement on appréhende moins d'impacts sur la structure de la forêt et le couvert latéral des secteurs traités étant donné que l'espacement entre les tiges d'essences désirées n'est pas concerné, il importe de prendre certaines précautions pour contrôler les impacts sur la biodiversité associée aux peuplements en régénération. Suivant cette logique, les fiches VOIC en Gaspésie ont toujours traité le nettoisement et l'EPC sans distinction, conduisant aux mêmes indicateurs et cibles pour ces deux traitements.

En 2024, les membres de la table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de la Gaspésie, ont fait part de leur questionnement quand à la pertinence de cette approche. Cependant, si la littérature comprends un certain nombre d'études récentes sur les effets de l'EPC (Grive de Bicknell, Lièvre d'Amérique, Lynx du Canada...) les impacts du nettoisement n'ont à ce jour encore jamais été investigués explicitement. En l'absence de travaux spécifiques sur l'impact de ce traitement, il est donc difficile d'orienter la réflexion sur la mise à jour de nouveaux indicateurs et cibles plus adaptées. Cette requête de la TGIRT aura permis de mettre en lumière un angle de mort de la connaissance relative aux effets du nettoisement sur les habitats fauniques.

Enjeux :

Bien qu'il soit attendu que le nettoisement ait moins d'impact que l'EPC sur la qualité des habitats forestiers, aucune étude n'a pour l'heure été menée pour quantifier ses effets. Malgré leurs objectifs différents, les deux traitements ont pour effet de réduire la densité des tiges dans les peuplements (effets sur le couvert verticale et latérale) et de modifier la composition aux dépens des essences feuillues. Or, certaines espèces comme le lièvre d'Amérique, maillon important de la chaîne trophique en forêt boréale (proie principale du Lynx du Canada) sont fortement associées à des peuplements denses que l'on retrouve généralement 10-15 ans après la coupe (i.e. stade gaulis). C'est cette période qui est justement ciblée par les traitements d'éducation de type EPC ou nettoisement. Une densité de tiges élevée dans un peuplement assurent une protection contre les prédateurs et les intempéries (couvert latérale et verticale). Par ailleurs, la présence de feuillues et d'arbustes offre une source de nourriture non négligeable. L'accès à cette nourriture est d'ailleurs critique durant l'hiver. D'autres espèces de petits gibiers comme la gélinotte huppée dépendent de la présence de feuillues et d'arbustes pour assurer leurs besoins alimentaires. D'autres espèces d'oiseaux chez les passereaux (jaseurs, sizerins, turdidés...) consomment des fruits en forêt boréale vont tirer avantage de la présence d'arbres fruitiers.

Scénario sylvicole et objectif de production :

Contrairement à l'éclaircie précommerciale qui a pour but de sélectionner et d'éclaircir des **tiges spécifiques** selon un espacement donné dans l'objectif de stimuler leur croissance et qu'ils forment l'ensemble du couvert du peuplement, le traitement de nettoyage a pour but de libérer les arbres de **groupes d'essences désirées** en maîtrisant la végétation concurrente. Il a l'avantage d'éliminer que certains concurrents sélectionnés.

Il existe toutefois depuis 2016 deux types de nettoyage.

1 – Dans le nettoyage résineux (classique), les groupes d'essences désirées et à promouvoir sont l'ensemble des résineux et la végétation concurrente comprend l'ensemble des feuillus d'une hauteur supérieure à la mi-hauteur du résineux qu'elle compétitionne dans un certain rayon (1 ou 2 m selon le type de végétation concurrente).

2- Dans le nettoyage spécifique (d'épinettes pour la R11), les groupes d'essences à promouvoir sont les épinettes. La sapin est une essence désirée lorsqu'elle ne compétitionne pas les essences à promouvoir. La végétation concurrente comprend l'ensemble des feuillus et les sapins non désirés d'une hauteur supérieure à la mi-hauteur du résineux qu'elle compétitionne dans un certain rayon (1 ou 2 m selon le type de végétation concurrente).

Il est à noter que lorsque la végétation concurrente ne se retrouve pas dans le rayon d'application d'un arbre désiré, elle devrait être conservée.

De plus, des mesures mitigations fauniques sont appliquées dans les nettoyements dans des peuplements d'origine naturelle, ce qui se traduit par la conservation d'îlots feuillus, d'arbres et d'arbustes fruitiers et de certaines essences feuillus.

Scénario sylvicole avec nettoyage

Composition visée : Rx ou RxPe ou PeRx (peuplier difficile à contrôler)

Extensif : aucun traitement

Base : Nettoyement résineux : CPRS-NET

Base : Nettoyement spécifique : CPRS-SCA-PL1600-NETsp (MS2)

Base : Nettoyement spécifique : CPRS-SCA-PL1600-DEG-NETsp (MS1)

Intensif : Nettoyement spécifique : CPRS-SCA-PL2000-DEG-NETsp-EC

Outils disponibles :

- données d'inventaire avant traitement (origine de la régénération, nombre de tiges feuillues commerciales et non commerciales, nombre de tiges résineuses, stocking résineux et feuillus, etc.)
- données d'inventaire après traitements (stocking résineux et feuillus)
- données oculaires dans les peuplements naturels

Hypothèses :

- Hypothèse 1 : le nettoyage spécifique et l'EPC ont des effets similaires sur les habitats fauniques
- Hypothèse 2 : le nettoyage résineux altère moins les habitats fauniques que le nettoyage spécifique
- Hypothèse 3 Mitigation: le nettoyage résineux a un impact favorable sur la croissance et la distribution des arbres et arbustes laissés par la mitigation faunique.
- Hypothèse 4 Évolution dans le temps : après un nombre X d'année (**à définir**), les effets du nettoyage résineux sur le couvert latéral et vertical ne sont plus significativement différents des peuplements non traités.
- Hypothèse 5 Structure minimale : lorsque le peuplement initial contient un seuil minimal en nombre de tige résineuse (**à définir**), les caractéristiques du peuplement après nettoyage résineux répondent aux besoins minimaux des espèces utilisatrices en couvert latéral et vertical (petit gibier, oiseaux, orignal)
- Hypothèse 6 Disponibilité des feuillus : lorsque le peuplement initial contient un seuil maximal en distribution de tiges résineuses (**à définir**), les caractéristiques du peuplement après nettoyage résineux répondent aux besoins minimaux des espèces utilisatrices (petit gibier, oiseaux, orignal)